Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 5

Artikel: Ceux du haut - ceux du bas
Autor: Bura, G.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683600

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Eccola un'altra volontaria, accanto alla Cora. Volontaria in quanto dò assai più di quanto le sia richiesto da orari o contratti. Da due anni esamina dai 2500 ai 2900 bambini tra i sei ed i sette anni, ossia tutti quelli presenti nelle prime classi elementari del cantone. Li controlla e indica ai genitori e alle autorità scolastiche eventuali anomalie. Quindi, a Sorengo, dirige e sorveglia gli esercizi, inventa, partecipa, assiste, insiste. In certi momenti, come la Cora e come le altre, ha l'impressione di parlare a vuoto, ma sa che siamo agli inizi e che le idee hanno bisogno di tempo per essere capite. Sangallese di nascita si inserisce anche lei con questa volontà di bene nella vita ticinese.

Volontariato, dunque, non significa prestazione volontaria nei momenti in cui ci fa comodo, ma sempre quando il bisogno si presenti. Le migliaia di persone pronte ad iscrivere sul libro della loro vita questa parola impegnativa son tra quelle che ridanno all'umanità speranza e fiducia nell'avvenire.

Avec les jeunes Hongrois réfugiés en Suisse (II)

CEUX DU HAUT – CEUX DU BAS

G. Bura

Il y a deux « espèces » de Neuchâtelois. Ceux du Bas et ceux du Haut, c'est-à-dire ceux du Lac et ceux de la Montagne.

Alors que les premiers sont réservés, les seconds sont très cordiaux. Ces différences de caractère auront-elles eu de l'influence sur la manière dont les adolescents hongrois confiés à l'assistance de la section de Neuchâtel-Vignoble et Val-de-Ruz — 13 au total — se seront adaptés, intégrés?

Allons-nous en rendre compte sur les lieux mêmes, sans oublier de faire également un saut par le Val-de-Travers, cet intermédiaire entre eau et sapins, cet intermédiaire qui a un peu de ceci, un peu de cela.

Problèmes financiers

Mais avant de commencer notre périple, parlons un peu finances. A son début, l'œuvre d'assistance en faveur des jeunes Hongrois fut financée par les contributions de parrainages et les dons généreusement confiés à la Croix-Rouge suisse par la population suisse. Le nombre de ces parrainages a toutefois fortement diminué au cours des ans. Précisons encore que l'assistance financière cesse à la fin de l'apprentissage, c'est-à-dire dès que nos protégés sont aptes à subvenir à leurs besoins, mais au plus tôt lorsqu'ils atteignent leur majorité.

Les moyens dont dispose la Croix-Rouge suisse — fonds provenant de la collecte faite à l'époque en faveur des réfugiés hongrois et parrainages — seraient actuellement insuffisants pour couvrir les dépenses que nous devons encourir aujourd'hui encore, soit cinq ans après leur arrivée, pour les quelque 138 Hongrois dont la charge nous est demeurée. Si nous pouvons y faire face, c'est que depuis le 1er janvier 1960, la Confédération alloue à notre institution les mêmes subventions qu'elle accorde à d'autres œuvres: 75 % des frais d'entretien et de formation professionnelle de nos jeunes protégés. Ces frais sont calculés de manière très stricte et nos jeunes Hongrois ne jouissent nullement de « grands » moyens. Le modeste argent de poche dont ils disposent ne leur permet pas de « folies ». L'on dira peut-être, « tout comme nos jeunes Suisses, c'est normal! » C'est normal oui, à la différence que ces derniers peuvent généralement compter sur une aide de leur famille et que la vie « en chambre » sous-louée pose des problèmes matériels et sociaux qu'ignore celui qui peut vivre au foyer familial. Ceci pour relever que les jeunes Hongrois qui ont accepté de faire un apprentissage complet, souvent après avoir travaillé quelque temps comme manœuvres et avoir disposé de ressources plus larges, ont réellement consenti un sacrifice qui est tout à leur honneur

Trois jeunes entre beaucoup

Ils ont 20, 21, 22 ans. Tous travaillent derrière un établi, à l'usine, à l'atelier. Aujourd'hui acclimatés, eux aussi ont eu bien des problèmes à résoudre au début de leur séjour.

En fait, la section de Neuchâtel ne doit plus pourvoir qu'aux besoins d'un seul. Ceci parce que quatre d'entre eux ont été pris entièrement à charge par une entreprise de la région et qu'un autre a été « adopté » dès son arrivée par les élèves et les professeurs du Gymnase de la ville.

Janos, le technicien, aura tantôt 21 ans. Ancien élève au Technicum du Locle, il a terminé sa formation il y a près d'un an. Par faveur spéciale, il a pu quitter l'atelier en plein travail pour nous retrouver à la salle de réception. Quelle volonté, ce Janos! Positive sa volonté, entendons-nous, il a mis trois ans seulement à faire les études que les Suisses eux-mêmes font en quatre ans. Certes, il avait commencé un apprentissage dans la branche alors qu'il était en Hongrie. Arrivé en Suisse — il avait 16 ans — il a été placé dans une fabrique où il a travaillé un an. Vu ses dispositions, il aurait été dommage de l'y laisser. C'est ainsi que de manœuvre, il est devenu « étudiant ». Il n'a pas déçu ceux qui ont désiré l'aider à percer. Travaillant jour et nuit, se privant de sorties, de toute distraction, il a brillamment réussi ses examens; sorti parmi les premiers, figurez-vous, malgré la difficulté de la langue. Pendant des mois, il s'est passé de petit déjeuner. Tout simplement, sans rien dire, trouvant naturel, estimant normal de se priver de quelque chose puisqu'il ne pouvait faire autrement! La chose étant connue, bien sûr, on y a remédié. Janos a reçu une augmentation de son subside... « entretien » et dès lors il déjeune régulièrement!

Pas mal fier notre Janos de sa réussite! Car dire qu'il l'a obtenu sans peine son diplôme serait exagéré! Les derniers temps il ne comptait plus ni les mois, ni les semaines, ni les jours, mais bien les secondes!

Maintenant, il gagne bien sa vie, il est fiancé avec une jeune fille de l'endroit, l'avenir lui sourit. Adapté il l'est, tant et si bien qu'il a l'accent du terroir!

Laszlo, lui a 20 ans. Il en avait 19 lorsqu'il s'est décidé à commencer son apprentissage (de mécanicien, oui) pour « avoir une meilleure vie après ».

Lui ne compte pas les secondes ni les minutes qui le séparent de son « émancipation », mais les mois! Encore 19... Il aura 22 ans. S'il était demeuré en Hongrie, il serait entré dans une école de commerce, mais aujourd'hui il aime le travail manuel pour lequel il a opté de son plein gré. Lui aussi est fiancé, lui aussi se mariera aussitôt qu'il sera en mesure d'entretenir un ménage.

Quant à Imre, il avait perdu son frère au passage de la frontière, à Buchs! Non, mais non! Il n'avait pas perdu son frère, c'est ce frère qui l'avait perdu lui, Imre! Content de tout, cet Imre: de son travail, de son patron, de ses camarades suisses et hongrois, de la région où il est, de la cuisine locale, de la Suisse, de son existence! Fils de paysan, il préfère la campagne à la ville. Alors qu'il était encore apprenti, ses loisirs il les passait à élever des lapins! (pour les vendre, précise-t-il!) Son rêve? Un autre élevage, de poules celui-ci, et suivre, au printemps prochain, un cours de parachutiste. Car le parachute c'est un vieux rêve d'enfance, un de ces rêves qu'on caresse pendant des années, qui vous font compagnie dans les moments de cafard, qui vous aident à tenir et à aller de l'avant. Lorsqu'on arrive à les réaliser, c'est comme si l'on avait vaincu l'adversité. On touche un sommet! Et Imre sourit à son rêve. Maintenant qu'il gagne sa vie, comme électricien, il a loué un petit appartement qu'il partage avec son frère cadet — celui qu'il n'avait pas perdu — encore apprenti-installateur.

Qu'il fait froid sur les escaliers de l'« Uni ». La bise souffle, noire et coupante. Et ce Gaba qui se fait attendre! Car l'ancien « pupille du Gymnase », son baccalauréat en poche, a passé cet automne au rang des étudiants dûment immatriculés!

Ah! enfin le voilà! Il y a eu maldonne, Gaba nous a attendu la veille; pendant un quart d'heure seulement, il est vrai. Il n'attend jamais davantage! Gaba parle un français presque parfait (...celui de Neuchâtel!) et s'exprime avec une aisance toute « gymnasiale ». Comme nous l'en félicitons, il s'excuse modestement: mais n'oubliez pas que je suis ici depuis cinq ans déjà! Ses études? Il a choisi la chimie et pour l'heure s'en félicite. Alors qu'il était en Hongrie, il désirait devenir ingénieur forestier, mais en Suisse il paraît qu'il n'y a pas assez de forêts pour tous les ingénieurs de cette spécialité!

Alors en route pour les laboratoires! Ils ont leur côté passionnant eux aussi.

Il ne le dit pas avec de grands mots, mais de maintes autres façons, combien il est reconnaissant au pays qui l'a reçu et à tous ceux qui mois après mois consentent délibérément un sacrifice financier pour lui permettre d'apprendre un métier. Quand il quitta son collège de Hongrie, il était bien loin de penser qu'à l'étranger il lui serait donné de continuer ses études. Il était prêt à tout: à travailler à la campagne, à l'usine, pour pouvoir subsister. Au fond, il se demande encore aujourd'hui, pourquoi il a tant de chance!

Et pourquoi tous ces jeunes Hongrois ont-ils choisi la Suisse comme nouvelle patrie alors qu'ils se trouvaient dans les camps d'accueil autrichiens et avaient le choix entre divers pays?

Parce qu'on leur avait dit que la Suisse c'est petit, mais « bien ». Propre aussi, comme les images que l'on trouve dans les plaques de chocolat « au lait des Alpes » dont ils avaient goûté. Et puis il devait y faire moins froid qu'en Suède, tout là-haut!

Maintenant cette Suisse est devenue réellement leur pays. Aucun ne souhaite la quitter. Ils s'y sentent à la maison.

In Memoriam

† JACQUES MONTANT

Un autre deuil a hélas frappé la Croix-Rouge au cours de ces dernières semaines, le décès le 23 mai 1962 de M. Jacques Montant, directeur du bureau de l'Administration à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Né en 1922, M. Jacques Montant avait fait ses études à Genève. Tout jeune encore, étudiant, il collabora au « Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre ». Après la reprise du Cartel par la Croix-Rouge suisse, Jacques Montant vint au Secours aux enfants et s'occupa particulièrement du Centre d'accueil de Genève. Il fut envoyé ensuite et jusqu'à la fermeture de celle-ci à la Délégation de Lyon du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. En avril 1947, il entrait à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge comme assistant du directeur du Bureau des secours, nommé bientôt directeur adjoint de ce bureau, puis, en 1951, du Bureau chargé de l'organisation et du développement des sociétés nationales, il devenait en 1956 directeur adjoint des Affaires générales avant d'être appelé en janvier 1958 à la direction du bureau de l'Administration de la Ligue. Il avait également été appelé à diriger en 1959 la délégation de la Ligue pour les opérations de secours en faveur des réfugiés algériens au Maroc et avait rempli de nombreuses missions à l'étranger. Courtois, de grand cœur, Jacques Montant ne laisse que des amis. Nous prions Mme Jacques Montant de croire à notre profonde et sincère sympathie dans le deuil si cruel qui l'a frappée.

*

† MADAME JEANNE DREIFUSS

*Nous avons appris avec un profond regret le décès de Mme Jeanne Dreifuss, collaboratrice depuis plusieurs années de l'*International Rescue Committee *à Genève. S'occupant particulièrement des jeunes réfugiés hongrois que l'I. R. C. avait pris en charge et fait venir de Yougoslavie à Genève avec l'assentiment des Autorités fédérales et cantonales, Mme Dreifuss avait donné tout son cœur à cette tâche. Restée veuve voilà plusieurs années avec deux enfants qui terminaient à peine leurs études, Mme Dreifuss sut mener avec autant de douceur et de compréhension que de fermeté la tâche difficile, ingrate bien souvent, qui fut la sienne envers les jeunes gens exilés qu'elle avait adoptés de tout son cœur maternel. La collaboration presque quotidienne qui s'était établie entre elle et nous-même de ce fait et qui nous avait fait apprécier les hautes qualités de cœur et d'esprit de cette femme d'élite nous a rendu son départ douloureux et c'est bien respectueusement que nous prions son fils et sa fille de croire à notre sincère et profonde sympathie.* m.-m. t.

Nous leur avons encore demandé: et si c'était à refaire, recommenceriez-vous? Oui, non, sans aucun doute... les réponses varient. D'ailleurs agit-on à 20 ans comme à 15? Non, n'est-ce pas? Alors laissons la question en suspens. Ou mieux, retirons-là... et concluons en répétant que dans la plupart des cas, le comportement des jeunes Hongrois a dépendu du nôtre. Qu'on le veuille ou non.

In Memoriam

† MADAME ODETTE MICHELI

Madame Odette Micheli qui a été enlevée dans sa soixante-quatrième année à l'affection des siens après quelques semaines de maladie a été une amie et une collaboratrice de la première heure du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. Elle s'était mise en 1941 déjà à disposition du Cartel suisse de secours aux enfants; tout naturellement, lors du rattachement en 1942 de ce dernier à la Croix-Rouge suisse, elle devenait notre déléguée à Paris et pour la France occupée. Elle devait rester à ce poste jusqu'en 1947, lorsque la tâche du Secours aux enfants de la Croix-Rouge Suisse en France fut en grande partie terminée. Elle n'en poursuivit pas moins une activité charitable au titre de conseillère des Maisons suisses de petits Français de Beauvais et de Sedan, ces maisons créées par elle au plein de la guerre et auxquelles Odette Micheli resta profondément attachée.

Odette Micheli a conté dans un livre qui est un des documents les plus poignants de l'aide suisse à la France pendant les années douloureuses de la guerre et de l'immédiat après-guerre, « Aperçu sur l'activité de la « Croix-Rouge suisse, secours aux enfants » en France, 1942-1947 », [1] *les étapes de l'immense tâche qui fut la sienne et celle de ses collaborateurs. Décorée de la Légion d'honneur en reconnaissance pour les services inestimables qu'elle avait rendus pendant tant d'années, Odette Micheli se voyait décerner, au cours des manifestations qui eurent lieu pour célébrer le 20e anniversaire de la bataille de Dunkerque, en juin 1960, le titre de « citoyenne d'honneur » de cette ville. Le maire de Dunkerque se plut à rappeler à cette occasion tous les titres que notre concitoyenne avait acquis à la reconnaissance dunkerquoise par ses nombreuses interventions en faveur des enfants de la malheureuse cité, tant lors de l'occupation que lorsque, en 1944, elle put obtenir du général Redman et du généralissime Eisenhower que le bombardement du réduit de Dunkerque par l'aviation américaine soit suspendu jusqu'à ce que des mesures aient pu être prises pour l'évacuation de la population civile. Que d'autres traits l'on pourrait évoquer de l'inlassable activité d'Odette Micheli au service des souffrances humaines...*

Odette Micheli dans un foyer d'enfants quelque part en France, pendant la guerre

En novembre 1957, Odette Micheli se mettait à nouveau au service de notre Croix-Rouge nationale et de son secours aux enfants lorsqu'il fut décidé de porter secours aux réfugiés algériens en Afrique du Nord. Alors au Maroc, elle se dévoua sans compter pour les réfugiés. Notre revue a été heureuse de publier les souvenirs

[1] Ed. de la Croix-Rouge suisse, Grivet, impr., Genève, 1949.